

S.R.G Le Castia Notre-Dame

Rapport d'activités 2023



Mot du Président

Madame, Monsieur,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte des activités de notre ASBL au cours de l'exercice comptable 2023, et soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2023.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Directeur du service, ainsi que du rapport établi par l'expert-comptable (conformément à l'Article 27, alinéa 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 05 décembre 2018, modifié au 01/01/2024 et relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant sur le code de la prévention de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse), l'examen auquel nous nous sommes livrés et les vérifications auxquelles nous avons procédé nous ont permis de constater que les écritures comptables sont en parfaite concordance avec les documents justificatifs.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2023, tels qu'ils vous sont soumis par l'organe d'administration.

Thierry Burton,
Président de L'Organe d'Administration

Introduction du directeur

Chers membres du personnel, administrateurs, partenaires, chère madame l'inspectrice pédagogique,

Comme directeur du SRG Castia Notre-Dame, j'ai le privilège d'introduire le rapport d'activités 2023.

Vous aurez l'occasion, au fil des pages, de prendre connaissance de l'importance de nos missions, de la valeur de nos actions, ainsi que de la mobilisation de toute une équipe pluridisciplinaire pour rendre le quotidien de nos bénéficiaires le moins douloureux possible.

De fait, chaque travailleur, au travers de ses compétences spécifiques, met tout en œuvre pour faire vivre notre projet éducatif et assurer le bon fonctionnement de notre service sans se laisser décourager, tant par la pénibilité du travail inhérente à chaque fonction que par les incertitudes de l'avenir de nos infrastructures.

En effet, après la démolition d'un ancien bâtiment bien nécessaire à notre stockage, le projet de construction d'une annexe et de la rénovation interne de locaux existants peinent à voir le jour. De fait, un accord doit encore être trouvé avec notre propriétaire. Nous espérons vivement une issue favorable en 2024.

Comme garant de la qualité de l'accueil des enfants et du bien-être au travail du personnel, je fais de mon mieux pour défendre leurs intérêts, préserver l'équilibre financier du service qui m'est confié dans le respect le plus total et transparent envers nos donateurs.

Je veux, pour terminer, féliciter l'ensemble des équipes qui, dans l'attente de nouveaux locaux, continue à accomplir avec professionnalisme leurs missions et honorer par leur travail la réputation qualitative du SRG Castia Notre-Dame.

Grégory VERTÉ,
Directeur

Pouvoir organisateur

En 2023, le S.R.G. « CASTIA NOTRE- DAME » est composé :

- ❖ D'un Organe d'Administration présidé par Monsieur Thierry BURTON, réélu à l'unanimité par la même assemblée et entouré de Mesdames Axelle BURTON (secrétaire), Bénédicte THOMAS, Sarès LAMBOT et accompagnées de Messieurs Franck DONATI (trésorier), Jean-Marie PIRET et Pierre VENDY.
- ❖ Des membres de l'Assemblée Générale : Madame Claire GILLES -BIOT, avec Messieurs Alain NOKERMAN et Lucien TRIOZZI, malheureusement décédé le 09 juillet 2023, auquel nous dédions le présent rapport d'activités. Nous le remercions de tout cœur pour son investissement envers Le Castia, son attention à la qualité d'accueil des enfants et au bien-être du personnel.

Nouvelle structure du rapport d'activités 2023

Cette année, nous avons pris l'initiative de séparer du rapport d'activités l'explication de notre projet éducatif et des procédures que nous utilisons, car la plupart d'entre vous connaissent bien notre structure. Cependant, pour ceux qui nous découvrent, nous pensons qu'il est important de partager notre vision sur nos missions et d'explicitier les objectifs que nous poursuivons. C'est pourquoi nous vous proposons d'en prendre connaissance également.

Table des matières

1. LES FORCES VIVES.....	6
1.1 Identification du service	6
1.2 Formations & Supervisions	7
2. GRAPHIQUES EXPLICATIFS.....	8
2.1 Les enfants pris en charge au Castia.....	8
Répartition des groupes par âge et sexe	8
Tableau de la répartition des âges	9
Répartition selon les codes de présence	10
2.2 Les situations	11
Le suivi des réinsertions en milieu de vie.....	11
2.3 Les suivis et clôtures des mises en autonomie de nos jeunes.....	12
En intra-muros :	12
Sept mandats ont été clôturés :	12
2.4 Situations parentales.....	12
2.5 Situations financières	15
2.6 Motifs du placement	16
2.7 Répartition des instances de placement courant 2023	16
2.8 La scolarité.....	17
3. ACTIVITÉS	21
3.1 INTRA-MUROS	21
3.2 Extra Muros.....	22
4. LES FÊTES.....	23

5. NOS PARTENAIRES, SPONSORS, DONATEURS	24
6. PREVENTION ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL	27
7. LOCAUX	30
8. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS	32

1-LES FORCES VIVES

1.1 Identification du service

L'équipe pluridisciplinaire du Castia se distingue par sa complémentarité remarquable. Chaque membre du personnel apporte des compétences spécifiques et une expérience précieuse dans des domaines bien précis, ce qui permet de former un ensemble cohérent et harmonieux au service des jeunes et des familles que nous accompagnons.

Les formations jouent également un rôle essentiel, en venant renforcer et consolider les compétences déjà présentes au sein de l'équipe. Elles permettent à chacun de rester au fait des nouvelles pratiques, de perfectionner ses connaissances et d'explorer de nouveaux domaines, contribuant ainsi à maintenir notre engagement à l'excellence dans nos missions du quotidien.

Le personnel

L'équipe éducative comprend 13 éducateurs/trices, dont 10 à TP, 2 à mi-temps et 1 Old Timer à mi-temps également. La direction pédagogique est assurée par 2 coordinateurs à mi-temps Old Timer et d'une éducatrice passée à ce poste cette année.

L'équipe psychosociale est composée d'une psychologue à mi-temps et d'un assistant social à mi-temps Old Timer.

Durant l'année écoulée, l'équipe administrative a dû faire face à une absence prolongée d'une collègue en charge de la facturation, à la suite d'un accident. Pour pallier cette absence, nous avons recruté temporairement une personne à temps partiel pour prendre en charge ces tâches. Au retour de la collègue, nous avons eu la possibilité de prolonger la personne en contrat temporaire jusqu'à la fin de l'année, afin qu'elle puisse apporter un soutien à la secrétaire.

Par ailleurs, pour renforcer notre équipe technique, nous avons proposé à notre technicienne de surface, déjà en contrat CDI mi-temps, un CDD mi-temps également, jusqu'au 31 décembre 2023. Ces ajustements nous ont permis de maintenir le bon fonctionnement de nos services.

Enfin, cette fine équipe est chapeauté par un directeur, Grégory Verté.

1.2 Formations & Supervisions

Un plan de formation bien structuré et adapté aux besoins de notre institution est essentiel pour améliorer la sécurité, la santé et les compétences de notre personnel. Cela permet non seulement de se conformer aux obligations légales, mais aussi de créer un meilleur environnement de travail.

C'est pourquoi, durant l'année écoulée, le directeur et le personnel se sont engagés dans un processus continu de développement professionnel, en participant à diverses formations.

Ainsi :

- ✓ Monsieur Verté a participé à une formation sur les nouveaux accords structurels du non-marchand dans le but de maîtriser la nouvelle législation 2023. Différents thèmes ont été abordés, tels que le temps de travail, le droit à la déconnexion, le crédit temps, la formation, l'incapacité de travail et le fonctionnement des organes de la concertation sociale.
- ✓ Le directeur, les coordinateurs, le personnel psychosocial et l'équipe éducative ont participé à une supervision sur la circulation de la parole autour d'études de cas réels et impliquant l'utilisation de l'outil CRAPTER. Cette supervision visait à maîtriser l'outil référentiel d'analyse et d'accompagnement des situations, dans le cadre d'une approche globale.
- ✓ La psychologue a suivi une formation sur les violences sexuelles entre enfants en institution. Son objectif était d'acquérir des connaissances sur cette forme d'agression, ainsi que les compétences nécessaires pour intervenir de manière appropriée dans ce contexte et fournir un soutien adéquat aux victimes. Cette formation lui a permis de partager les connaissances acquises lors d'une réunion avec l'équipe éducative, favorisant ainsi l'échange d'expériences et la réflexion collective sur les bonnes pratiques en matière de prévention des violences sexuelles et de protection des jeunes que nous accompagnons.
- ✓ Dans le cadre de son rôle de conseillère en prévention, la secrétaire a participé à une journée de recyclage. L'objectif de cette formation était de s'informer des nouvelles dispositions légales et de renouveler son certificat.
- ✓ Deux membres de l'équipe technique ont suivi la formation BA4, qui leur a permis d'acquérir les compétences électriques de base les plus importantes.

Ces formations sont conçues pour renforcer les compétences et les connaissances du personnel dans des domaines spécifiques, liés à la fois à leurs fonctions et à nos missions.

En investissant dans la formation continue de notre personnel, nous visons à améliorer la qualité de nos services et à mieux répondre aux besoins évolutifs des jeunes et des familles que nous suivons.

2. GRAPHIQUES EXPLICATIFS

2.1 Les enfants pris en charge au Castia

En 2023, l'institution a accueilli 42 enfants. Le groupe Castia a pu accueillir 10 filles et 6 garçons et le groupe Olivier, 5 filles et 7 garçons.

À cela s'ajoute, 1 jeune fille et 2 garçons en autonomie.

Les réinsertions en famille concernent 7 garçons et 4 filles ce qui représente un taux significatif de 26%.

Répartition des groupes par âge et sexe

Age	Nbr d'enfants	GO Garçons	GO Filles	GC Garçons	GC Filles	Pré Autonome Fille	Pré Autonome Garçon	Autonome Fille	Autonome Garçon	Code M Garçon	Code M Fille
3/5 ans	0	0	0	0	0					0	0
6/11 ans	27	7	5	4	6					3	2
12/14 ans	8	0	0	2	2					3	1
15/17 ans	7	0	0	0	2	0	0	1	2	1	1
18 ans	0										
Total	42	7	5	6	10	0	0	1	2	7	4

Le tableau montre une forte concentration d'enfants dans la tranche d'âge des 6/11 ans (27 enfants), avec une répartition quasi-équilibrée entre les garçons et les filles dans chaque groupe.

Les tranches d'âge des 3/5 ans et des 18 ans ne sont pas représentées, car ces enfants sont soit passés dans la tranche d'âge supérieure en 2023, soit ont quitté l'institution à leur majorité.

Il en est de même pour les jeunes en pré-autonomie, car ils sont passés en autonomie.

En ce qui concerne la répartition des genres, elle est chaque année fonction de différents facteurs dont principalement l'arrivée de nouvelles situations, en ce compris les fratries, et les lits disponibles.

Le passage du groupe Olivier vers le groupe Castia engendre aussi la réorganisation des chambres.

Tableau de la répartition des âges

Précisons que notre agrément pour 31,5 situations donne lieu à un taux d'occupation annuel largement atteint (97,55%), taux qui comprend 1 fratrie de 5 enfants et 2 fratries de 2 enfants, toujours inscrites sur nos listes.

Âge	Garçons	Filles			
3/5 ans	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
6/11 ans	14	13	33,333%	30,952%	64,286%
12/14 ans	5	3	11,905%	7,143%	19,048%
15/17 ans	3	4	7,143%	9,524%	16,667%
18 ans	0	0	0,000%	0,000%	0,000%
	22	20			
Total	42		52,381%	47,619%	100%

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, la tranche d'âge la plus importante est celle des 6/11 ans avec plus de 64% du total des enfants.

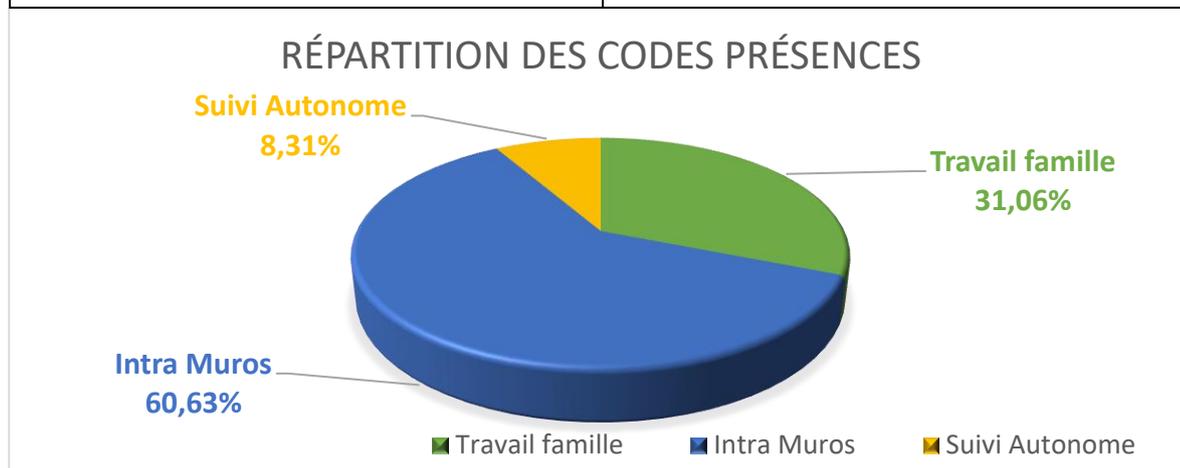
Il y a une légère prépondérance du nombre de garçons, avec un peu plus de 52%, contre environ 48% de filles.

Dans chaque tranche d'âge, les proportions varient, mais restent relativement proches, sauf pour les 12/14 ans où les garçons totalisent près de 12%, tandis que les filles représentent environ 7%.

Répartition selon les codes de présence

Le taux d'occupation en vigueur pour l'année **2023** est de **97,55%**, tous codes confondus. Si nous décortiquons le taux de présence, nous obtenons **8,31%** pour les suivis de nos autonomes et **31,06%** pour les suivis en famille. Le pourcentage de présence en intra-muros est de **60,63%**.

Répartition des codes de présence	
	Nombres de journées
Réintégration familiale	3484
Intra-Muros	6800
Suivi autonome	932
Total	11216



Les délais d'admission nécessaires pour respecter notre procédure interne d'accueil expliquent les 2,45 % manquant par rapport au taux de 100% prévus par notre agrément.

À la lecture de ce tableau, nous voyons que notre mission principale demeure l'hébergement.

Notons que le travail de réinsertion familiale mis en place en 2022 a été poursuivi avec plusieurs familles et que, à la rentrée scolaire, d'autres enfants (dont des fratries) ont aussi eu le plaisir de faire un essai de retour dans leur famille.

Le suivi en milieu de vie demeure compliqué et varié, du fait de la multitude de difficultés rencontrées par les personnes responsables de nos bénéficiaires (les parents, les tuteurs, etc.). En effet, la précarité des familles s'est amplifiée ces dernières années.

Elle ne se situe pas seulement au niveau économique, mais aussi sur le plan social et relationnel. Par conséquent, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des milieux où des souffrances d'ordre psychique, voire psychiatrique, nécessitent la collaboration d'intervenants plus spécialisés.

Cette année, nous avons maintenu l'utilisation des médias et autres réseaux sociaux à portée de nos enfants, afin qu'ils puissent garder le lien avec leur famille, car pour certaines, il est toujours difficile de se déplacer (hospitalisation, SDF, manque de moyens). Ce travail est essentiel, intense et régulier. Il débute en intra-muros et c'est grâce à toute cette mobilisation que certaines situations se sont rapidement transformées en réinsertions familiales.

La co-intervention 'sur le terrain' est pratiquée le plus souvent possible, impliquant l'éducateur titulaire du bénéficiaire concerné et une personne ressource de l'équipe (directeur, coordinateur, assistant social ou psychologue). Cependant, la demande d'une co-intervention administrative, via l'assistant social, est de plus en plus indispensable (demande de logements sociaux, d'abonnements, de primes de chauffage, de démarches auprès des différents organismes, tels que communes, CPAS, ...).

Les projets de mise en autonomie sont élaborés lorsque la réinsertion en milieu de vie est impossible. Un mi-temps éducateur est entièrement consacré au suivi de ces projets, afin de garantir une prise en charge continue.

2.2 Les situations

En 2023, 42 enfants nous ont été confiés soit en hébergement, soit en extra-muros (réintégration familiale, mise en autonomie). Nous avons eu 9 nouvelles entrées et 6 enfants sont sortis de nos listes, tous codes confondus. Nous avons également accepté un placement de 4 jours en urgence.

Le suivi des réinsertions en milieu de vie

- ✓ Le suivi de trois situations commencé durant l'année 2022 s'est clôturé par une réinsertion.
- ✓ L'accompagnement d'une réintégration familiale d'un enfant a duré 7 mois, avant de pouvoir clôturer le dossier.
- ✓ Cinq situations incluant deux fratries de deux enfants ont commencé au début de l'année scolaire.
- ✓ Durant toute l'année, six enfants dont une fratrie de 5 ont poursuivi leur réintégration familiale.

Pour permettre aux familles de faire face à leurs dépenses, nous avons demandé aux autorités de placement de commencer le "code M" à la fin d'un mois (plutôt qu'au début du mois suivant), afin que ces familles obtiennent la totalité de leurs allocations familiales, et ce, particulièrement pour les réinsertions débutant fin août, en vue de permettre aux parents d'effectuer les achats scolaires.

Cela étant et malgré notre volonté de les aider, les familles ont été confrontées à de réelles difficultés financières durant la transition, à cause des méandres administratifs et de la lenteur des procédures.

2.3 Les suivis et clôtures des mises en autonomie de nos jeunes

En 2023, un enfant débutait sa pré-autonomie dans nos kots. Après avoir franchi les étapes nécessaires pour une mise en autonomie à l'extérieur, il a pu déménager vers Charleroi, tout en bénéficiant de l'accompagnement de notre 'Monsieur Autonome'.

Un enfant a poursuivi sa pré-autonomie pour finalement débiter son autonomie, tandis qu'un autre débutait sa pré-autonomie.

Notons que, dans notre recherche de kots extérieurs, nous sommes régulièrement confrontés aux refus des propriétaires, en raison de la situation de nos enfants (placement, enfant mineur, paiement des loyers, etc.) et que le manque de fonds de nos jeunes est un réel problème, pour supporter les frais inhérents à un emménagement (caution, aménagement, etc.).

En intra-muros :

Au cours de l'année, dix enfants sont arrivés dans notre établissement. Ils ont rejoint onze de nos enfants déjà en place.

Sept mandats ont été clôturés :

L'accompagnement dans le milieu familial a permis à quatre de se terminer par une réinsertion.

Le premier a été réorienté vers une autre institution et le second est retourné directement en famille, en bénéficiant du suivi d'un SAAF.

Enfin, le placement que nous avons accepté en urgence a été clôturé au bout de 4 jours.

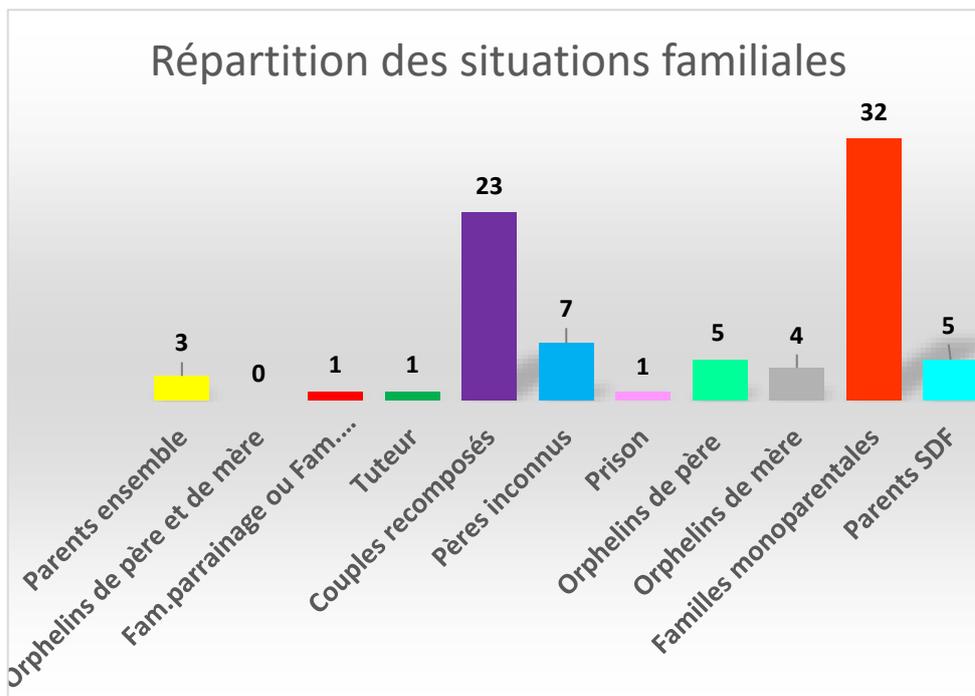
2.4 Situations parentales

Sur les 42 situations rencontrées, soulignons que nous comptabilisons une fratrie de 5 enfants, 7 fratries de 2 enfants et 1 de 3 enfants. Chaque bénéficiaire constitue cependant une situation, et ce, même s'il est issu d'une fratrie accueillie au Castia.

Pour une lecture plus fine de la réalité, nous avons séparé les types de situations familiales, notamment les trois différents statuts d'orphelinage et certaines situations particulières.

Les données présentées dans le tableau peuvent se croiser car, dans la plupart des familles, on retrouve des éléments communs : par exemple, un enfant peut être issu d'une famille recomposée, être orphelin de père ou de mère et/ou avoir un tuteur. Ajoutons également que nous avons considéré les pères légaux au même titre que les pères biologiques.

Répartition des situations familiales cumulées		
Parents ensemble	3	3,66%
Orphelins de père et de mère	0	
Famille de parrainage ou Famille élargie	1	1,22%
Tuteur	1	1,22%
Couples recomposés	23	28,05%
Pères inconnus	7	8,54%
Prison	1	1,22%
Orphelins de père	5	6,10%
Orphelins de mère	4	4,88%
Familles monoparentales	32	39,02%
Parents SDF	5	6,10%
Total	82	100,00%



La majorité des enfants (39,02%) sont issus de familles monoparentales. Nous constatons encore que les mamans ayant 2 enfants ou plus (nous faisons référence aux fratries citées ci-dessus) sont les plus concernées.

Effectivement, les mamans sont quasiment trois fois plus nombreuses que les papas à affronter seules leurs difficultés. Elles ont été soit abandonnées par leur compagnon, soit celui-ci est en prison, soit elles l'ont quitté, mais certaines ont tout simplement fait le choix d'être mères célibataires.

En revanche, les papas isolés le sont principalement par veuvage ou parce qu'il ne souhaite pas refaire leur vie après une rupture, voire préfère ne pas signaler leur nouvelle compagne, par souci financier.

Le deuxième groupe important est celui des couples recomposés, avec un taux de 28,05%, ce qui démontre une tendance appréciable à la reformation familiale.

Cela peut signifier que les parents isolés essaient de recréer un noyau familial pour se reconstruire et/ou pour éviter la solitude, mais les ajustements peuvent être assez difficiles.

Il y a un pourcentage significatif d'orphelins de père (6,98%) et de mère (4,88%).

Les enfants avec tuteur, ceux en situation de parrainage ou de famille élargie et ceux dont les parents sont en prison représentent ensemble 3,66% (taux de 1,22% pour chacun de ces groupes).

Une minorité d'enfants ont leurs deux parents ensemble (3,66%) ; certains ont des parents SDF (6,10%).

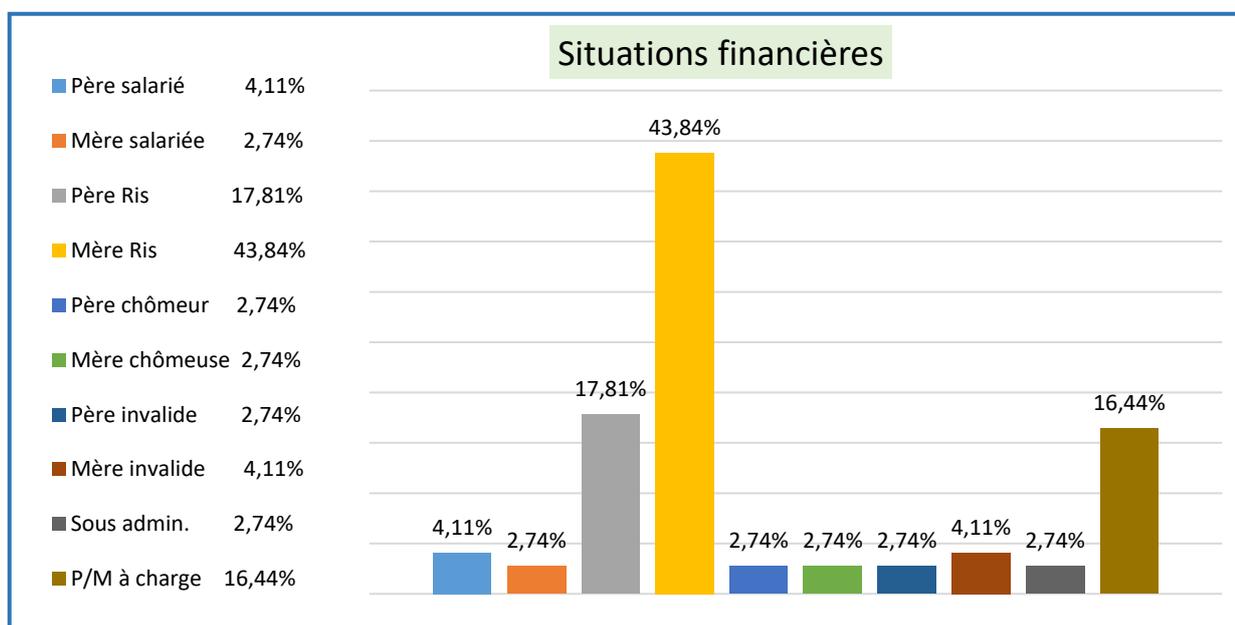
On constate de nouveau que 8,54% des enfants sont de père inconnu, ce pourcentage incluant les fratries où chaque enfant est considéré comme une situation.

En conclusion : le tableau met en évidence la diversité et la complexité des situations familiales de nos bénéficiaires. La majorité des enfants proviennent de familles monoparentales ou de couples recomposés, toutes faisant face à des conditions de vie précaires ou instables. Cela souligne la nécessité d'interventions ciblées pour soutenir à la fois les enfants et leurs familles.

2.5 Situations financières

Les tableaux démontrent à nouveau une précarité de plus en plus marquée.

Situations financières		
Père salarié	3	4,11%
Mère salariée	2	2,74%
Père Ris	13	17,81%
Mère Ris	32	43,84%
Père chômeur	2	2,74%
Mère chômeuse	2	2,74%
Père invalide	2	2,74%
Mère invalide	3	4,11%
Sous admin.	2	2,74%
P/M à charge	12	16,44%
TOTAL	73	100,00%



La majorité des situations financières concernent les mères bénéficiant du RIS, avec 43,84% contre 17,81% pour les pères isolés.

Les parents percevant des allocations de remplacement (chômage et invalidité), représentent ensemble 12,33%, tandis que 16,44% sont à charge de leur conjoint.

Les familles faisant l'objet d'une administration de bien ou d'un suivi budgétaire sont deux fois plus nombreuses que l'an passé et représentent 2,74% de la population concernée.

Le nombre de pères et de mères salariés est relativement faible avec respectivement 4,11% et 2,74%. Cela étant, il s'agit principalement de contrats de travail provisoire (intérim, ALE, article 60).

2.6 Motifs du placement

La plupart des enfants que nous accueillons sont placés en raison des difficultés personnelles de leurs parents, telles que la maltraitance, les abus, l'alcoolisme et/ou la toxicomanie, la précarité sociale, les carences éducatives, les difficultés matérielles et financières, ainsi que les crises familiales aigües.

De plus, l'absence de personnes ressources peut également contribuer à ce placement.

2.7 Répartition des instances de placement courant 2023

Rappelons qu'à la suite de l'augmentation de notre taux d'occupation lié à la révision de notre agrément, la répartition des places dédiées a été officiellement fixée comme suit :

	SPJ DINANT	SPJ CHARLEROI	SAJ CHARLEROI
Filles	1	14	5
Garçons	2	7	13
Total	3	21	18

Cette année, les 42 situations se sont réparties comme ceci :

- 16 places dédiées pour le SPJ de Charleroi
- 14 places dédiées pour le SAJ de Charleroi
- 2 places dédiées pour le SPJ de Dinant

La procédure d'admission prend en compte la répartition des places disponibles au fil des situations clôturées, afin de rester en accord avec cette ventilation.

Rappelons que, l'an passé, le SAJ de Charleroi avait temporairement transféré deux places au SAJ de Liège, car deux frères avaient réintégré leur milieu familial (situé dans cette région). Ce transfert s'est prolongé jusqu'en mai 2023.

Durant la période de référence, le dossier d'un enfant est passé du SPJ de Charleroi au SAJ de Charleroi, car sa maman a été déchue de ses droits. À l'inverse, le dossier d'un enfant a été transféré du SAJ de Charleroi au SPJ de Charleroi en novembre, car la situation s'aggravait et les parents ne collaboraient plus.

2.8 La scolarité

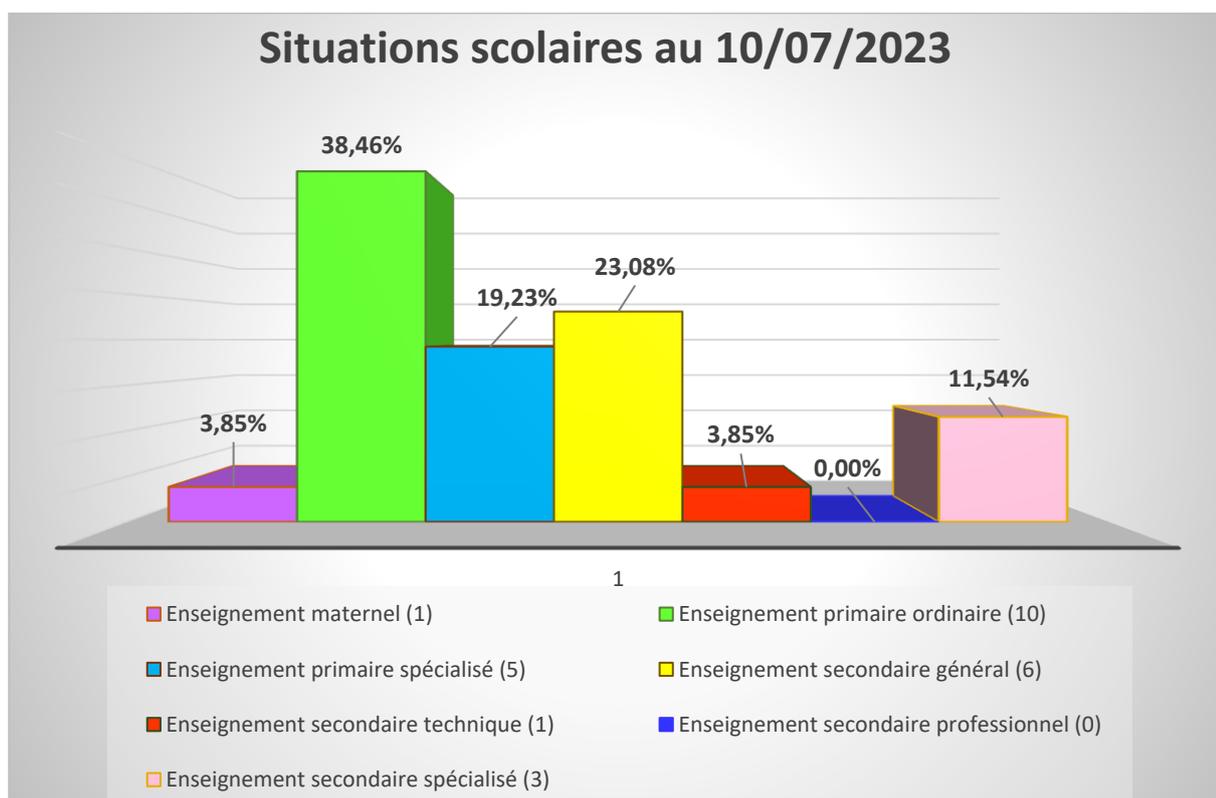
Étant donné que ce rapport reflète uniquement l'année civile, nous prenons en considération les deux périodes scolaires qui se chevauchent (de janvier 2023 à juin 2023 et de septembre 2023 à décembre 2023). Par conséquent, notre analyse reflète le passage (ou non) de nos enfants dans la classe supérieure.

Cette année s'est révélée assez spéciale, car il y a eu de nombreuses allées et venues (essais de retour en famille, réorientation, fins de placement). Au vu des places dédiées (SAJ et SPJ), nous avons dû accueillir en peu de temps plusieurs nouvelles situations, nécessitant de nous adapter à la nouvelle configuration des groupes. Il nous est donc également arrivé d'accepter un placement en urgence.

En résumé, sur les 42 enfants confiés au Castia, 26 (14 en intra-muros et 12 en réintégration familiale) ont pu bénéficier de notre accompagnement tout au long de l'année 2023. Les 16 autres enfants sont soit arrivés soit nous ont quitté durant l'année, pour un retour définitif en famille ou pour une réorientation institutionnelle (voir le point 2.1 – Graphiques explicatifs).

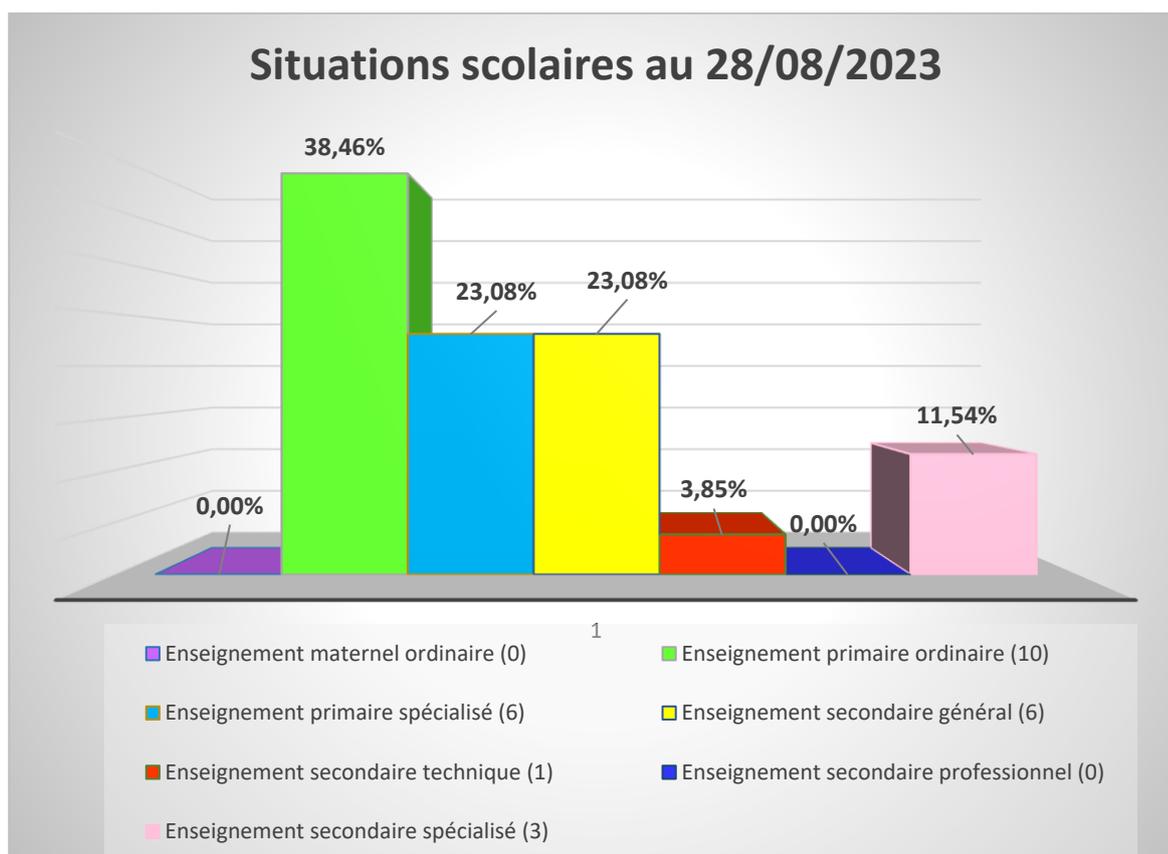
Répartition de la scolarité au 10 juillet 2023

Situations scolaires au 10/07/2023		
Enseignement maternel (1)	1	3,85%
Enseignement primaire ordinaire (10)	10	38,46%
Enseignement primaire spécialisé (5)	5	19,23%
Enseignement secondaire général (6)	6	23,08%
Enseignement secondaire technique (1)	1	3,85%
Enseignement secondaire professionnel (0)	0	0,00%
Enseignement secondaire spécialisé (3)	3	11,54%
Total situations scolaires au 10/07/23	26	100,00%



Répartition de la scolarité au 28 août 2023

Situations scolaires au 28/08/2023		
Enseignement maternel ordinaire (0)	0	0,00%
Enseignement primaire ordinaire (10)	10	38,46%
Enseignement primaire spécialisé (6)	6	23,08%
Enseignement secondaire général (6)	6	23,08%
Enseignement secondaire technique (1)	1	3,85%
Enseignement secondaire professionnel (0)	0	0,00%
Enseignement secondaire spécialisé (3)	3	11,54%
Total situations scolaires au 28/08/23	26	100,00%



Nous observons une légère différence entre les tableaux.

Celles-ci s'expliquent par le passage :

- de deux enfants du cycle maternel au cycle primaire ordinaire
- d'un enfant du cycle primaire ordinaire au cycle primaire spécialisé
- dans l'année supérieure pour 9 enfants du cycle primaire ordinaire
- de deux enfants du cycle primaire spécialisé au cycle secondaire spécialisé
- d'un enfant du cycle primaire ordinaire au cycle secondaire ordinaire
- dans l'année supérieure pour trois jeunes du cycle secondaire spécialisé
- dans l'année supérieur pour trois enfants du cycle primaire spécialisé
- dans l'année supérieure pour cinq jeunes du cycle secondaire ordinaire Les enfants ayant des troubles de l'apprentissage et/ou relationnels avérés l'an passé ont poursuivis leur scolarité, en bénéficiant d'un accompagnement extérieur (psychomotricité, classe de devoirs, etc.).

Le pourcentage d'enfants en enseignement primaire (61,54% - ordinaire et spécialisé confondus) reste élevé, car la majorité de nos bénéficiaires sont âgés de 5 à 12 ans. On note également que le pourcentage de scolarisation dans l'enseignement spécial est stable. Son importance souligne une fois encore l'existence récurrente de troubles d'apprentissage et/ou de comportement.

Comme l'an passé, une éducatrice -déjà mobilisée pour accompagner nos plus jeunes enfants- était en renfort de l'équipe pour poursuivre le soutien scolaire. Il en est allé de même dans le groupe de nos bénéficiaires plus âgés.

La rupture avec le milieu familial et le changement d'environnement, avec ses règles propres, sont des situations hautement stressantes pour les enfants. Ceux-ci doivent en outre déployer des efforts considérables pour s'adapter à la vie communautaire et à un nouvel environnement scolaire. C'est pourquoi nous les félicitons et les encourageons à être fiers de leur parcours scolaire, malgré les nombreux obstacles rencontrés.

3. ACTIVITÉS

Toutes les activités sportives, éducatives ou culturelles ainsi que les journées exceptionnelles ou les séjours extraordinaires, qu'ils aient été organisés par Le Castia ou par nos bienfaiteurs, ont permis aux enfants d'élargir leurs horizons. Ces expériences ont non seulement enrichi leurs connaissances, mais également renforcé leur esprit de groupe et leur curiosité naturelle. Notre équipe tente toujours de leur offrir de nouvelles opportunités, variées et stimulantes, pour favoriser leur développement global, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre institution : participation à des sports, aux scouts, à un hike, rencontre avec des motards, etc.

3.1 INTRA-MUROS

Au Castia même, nous avons offert un large éventail d'activités éducatives et récréatives. Celles-ci comprenaient du bricolage, des ateliers de cuisine, des soirées entre filles et des sessions de jeux vidéo.

Ces activités jouent un rôle important dans le développement personnel et social de nos enfants, en favorisant leur engagement et leur participation active.

Les ateliers de bricolage leur permettent de développer leur créativité et la coordination de leurs mouvements. Les enfants réfléchissent également ensemble lorsqu'une difficulté de réalisation se présente.

Il arrive parfois que les filles soient seules dans leur groupe de vie, c'est pourquoi les soirées entre filles ont été mises en place, sous la forme de 'soirées pyjama'. L'occasion pour elles de se détendre, de s'amuser et de renforcer leurs liens amicaux... Elles enfilent chacune leur tenue de nuit et refont le monde. Elles en profitent aussi pour transformer le salon en atelier de maquillage et de masques nettoyants, le tout en se racontant des histoires drôles ou en pratiquant des jeux de société.

En plus de ces activités, nous poursuivons nos ateliers de bien-être qui visent une meilleure santé mentale et physique, ainsi que l'épanouissement de nos enfants. Ces ateliers incluent des séances de relaxation, des exercices de respiration et du yoga, propices à une meilleure gestion des émotions. Ces pratiques aident les enfants à développer des compétences importantes de gestion du stress, améliorent leur concentration et favorisent une attitude positive.

3.2 Extra Muros

Pour les activités extérieures, comme d'habitude, nous sommes tributaires de notre chère météo. Par conséquent, dès qu'un petit rayon de soleil pointe le bout de son nez, nous en profitons. Cela va de la simple balade en forêt au match de foot sur la place, en passant par un moment de détente à la plaine de jeux proche du Castia.

Nos enfants sont également inscrits dans des clubs sportifs et/ou dans des organismes de jeunesse, comme les scouts ou le patro. Par ailleurs, nous veillons à être présents aux fancy-fairs et autres événements locaux, afin qu'ils puissent s'intégrer à la vie villageoise.

Enfin, profitant des périodes de congés scolaires, plusieurs enfants participent à des stages sportifs et/ou culturels.

Les activités en plein air sont une excellente façon de les divertir, mais aussi autant d'opportunités d'apprentissage et de développement en contact avec la nature, avec de nombreux avantages tant sur le plan physique que mental et émotionnel. Certaines les encouragent à bouger, ce qui contribue à améliorer leur coordination, leur équilibre et leur force. D'autres favorisent le développement de leur capacité de concentration, bénéfiques en particulier aux enfants atteints de troubles de l'attention.

Passer du temps dehors permet aux enfants de développer un respect pour la nature, d'apprendre ses cycles, ses saisons et d'être sensibilisés à l'importance de la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des écosystèmes.

De plus, d'une manière générale, les activités en plein air leur offrent une pause bienvenue par rapport à la technologie et aux écrans.

A l'étranger : les camps (Pyrénées et Ardèche)

Durant les vacances d'été 2023, nous avons pu organiser deux camps.

Sept enfants sont partis dans les Pyrénées et 6 autres, en Ardèche. Tous ont pu vivre de belles aventures, dans des sites naturels remarquables !

Comme chaque année, nos collègues ont mis l'accent sur l'autonomie, le respect d'autrui, de soi et de la nature. Les enfants y apprennent à vivre ensemble, avec en point de mire l'intérêt de bien communiquer et de coopérer. Globalement, nous avons pu constater que les participants en avaient retiré une plus grande maturité et une plus grande ouverture aux autres. Par ailleurs, ce type de camp privilégie une activité physique quotidienne, comme la randonnée et/ou la nage à la piscine. Pour certains, c'était l'occasion de renforcer leur confiance en eux-mêmes (peur du vide ou de l'eau).

Enfin, ces voyages ont développé chez eux une conscience environnementale, à travers la découverte des montagnes et/ou du milieu fluvial, mais aussi de la faune et de la flore locales.

Nous profitons des temps libres des week-ends ou des vacances pour emmener nos enfants dans divers lieux ludiques et/ou culturels. Nous visitons les plaines de jeux, les lacs et barrages, les terrils, les domaines, les parcs d'attraction, les draisines, etc. Notre équipe s'attèle également à faire découvrir les quatre coins de notre pays, en participant à différentes foires, brocantes, portes ouvertes ou autres événements exceptionnels. Nos éducateurs organisent également la visite de divers endroits insolites et/ou de lieux culturels, tels que musées, châteaux, abbayes, ...

4. LES FÊTES

Au Castia, nous avons nos « us et coutumes » pour fêter nos enfants (anniversaire – arrivée et/ou départ – fête de fin d'année scolaire – diplôme, etc.), mais nous marquons également un point d'honneur à célébrer les différentes fêtes (Noël, Pâques, Carnaval, Halloween, Saint-Nicolas, etc.) avec une animation spécifique et un repas plus élaboré. En effet, ces fêtes sont des moments privilégiés pour renforcer les liens entre les enfants. De plus, c'est une manière de transmettre les valeurs et les traditions de chez nous.

Repas de fin d'année

La direction est également attentive à inviter le personnel à partager des repas d'équipe pour fêter certains événements, comme le début de l'année avec la présentation des vœux, les mises à l'honneur d'anciens collègues, la fin d'année, l'arrivée de nouveaux collègues, etc. Ces moments informels permettent de renforcer les relations entre membres du personnel qui apprennent à se connaître autrement et qui peuvent partager plus facilement leurs idées, leurs préoccupations ou leurs projets pour l'avenir du Castia. Pour la direction, ces moments conviviaux sont également une manière de reconnaître le travail accompli et de remercier les membres de l'équipe.

La brocante

Pour clôturer le point sur nos activités, il faut mentionner notre grande brocante annuelle. Chaque année, nous nous investissons pleinement pour assurer son succès, travaillant sans relâche pour son organisation. Grâce à nos efforts incessants, cette édition a été particulièrement réussie, enchantant à la fois les participants et les visiteurs. Cette fois, nous avons opté pour un changement radical du coin 'Bar', non seulement en lui donnant un nouvel emplacement, mais également en modifiant la petite restauration proposée. Pour cette édition, le sacro-saint barbecue a été remplacé par le plat 'Saucisse et choucroute' qui a remporté un franc succès !

De plus, le temps ensoleillé a contribué à rendre cet événement encore plus agréable. Enfin, un journal local nous a contactés pour que nous rédigiions un article expliquant l'origine et l'historique de notre brocante, ainsi que les raisons qui nous motivent à l'organiser. À la suite de ce contact, nous avons eu la satisfaction de voir notre article publié, accompagné d'une photo de toute l'équipe de bénévoles

5. NOS PARTENAIRES, SPONSORS, DONATEURS

Les partenariats sont très importants pour notre institution, car ils contribuent de manière significative à améliorer la qualité de vie de nos enfants.

Par exemple, nous les avons sollicités pour la rénovation des locaux, l'achat de matériel divers, mais aussi pour l'organisation d'activités extraordinaires, et ce, en leur faisant parvenir des dossiers personnalisés. Nous tâchons d'y identifier clairement nos besoins et nos objectifs, afin que nos partenaires puissent y répondre facilement.

En 2023, nous avons de nouveau pu compter sur le soutien de nombreuses entreprises et fondations, telles que AG Solidarity, Arc-en-ciel, Cap 48, le Centre de Formation Sportive de Rixensart, le Circuit de Mettet, la Fondation Papillon, le Kiwanis, le Noël des Lutins, Pêcheur de Lune, le Rotary de Gerpinnes et Un Livre pour Noël ont permis à nos enfants de bénéficier de belles activités ou de journées formidables (Walibi, circuit de Spa-Francorchamps, Pairi Daiza, Magicien et Cinéma, Family Day, Dîner Spectacle et Magie, Palais des Beaux-Arts, plaine de jeux inclusive, Eurospace Center, expo Lego, Accrobranche Wavre, Center Parc à Vielsam, Plopsaland, Dream Car, Dragonia, cinéma à Rixensart, Lanterne Magique) et de séjours exceptionnels, comme un week-end à Boulogne-sur-Mer (Nausicaa) et un autre à Disneyland Paris.

Grâce à nos partenaires, nous avons obtenu également 800kg d'aliments divers, des livres pour les enfants, mais aussi quelques aides financières.

Nous travaillons également en réseau avec des services extérieurs, comme les Collèges des Bourgmestre et Échevins, les administrations communales, les écoles, les médecins, psychologues, hôpitaux, P.M.S, centres de guidance, le thérapeutes (psychomotricité – suivi psychologique, hippothérapie, ...), mutuelles, et Services d'Allocations Familiales, O.N.E, C.P.A.S., Plan de Cohésion Social (PCS), AMO, Maison de Jeunes, Service d'Aide Familiale, Secteur du Logement, juristes, avocats, service de médiation, secteur culturel et sportif ...

De fait, il est essentiel de s'inscrire dans un travail en réseau afin de créer des synergies avec des partenaires potentiels de développement de projets au bénéfice des enfants.



Bomerée





Solidarité cistercienne



6. PREVENTION ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Prévention au travail

La prévention au travail concerne toutes les mesures prises pour éviter ou réduire les risques professionnels pouvant entraîner des accidents, des maladies professionnelles ou tout autre dommage pour la santé des travailleurs. En Belgique, elle est réglementée par la loi sur le bien-être au travail qui impose aux employeurs différentes obligations, telles que l'évaluation des risques, la mise en place de mesures de prévention appropriées, la fourniture d'une formation adéquate aux travailleurs et la surveillance régulière de l'état de santé des employés.

Bien-être au travail

La loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail est la loi de base dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Le conseiller en prévention, désigné par l'employeur, est chargé en étroite collaboration avec celui-ci de veiller à la sécurité et au bien-être des travailleurs au sein de l'entreprise. Son rôle principal consiste à identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels pouvant nuire à la santé ou à la sécurité des employés. Cette législation encourage les employeurs à adopter des politiques qui répondent aux besoins des travailleurs.

Le bien-être au travail comprend une série de tâches telles que :

Politique de prévention

- Organiser l'analyse des risques pour l'ensemble de l'institution.
- Éliminer les dangers, prévenir et limiter les dommages

Surveillance médicale et gestion des accidents

- Coordonner la surveillance médicale
- Participer aux visites du lieu de travail
- Collaborer avec le SEPP en matière de santé, de sécurité et de gestion des incidents
- Gérer les rapports d'incidents
- Créer un système de signalisation des situations dangereuses
- Organiser les premiers secours

Procédures & Démarches

- Élaborer les procédures d'urgence interne (plans d'évacuation, exercice d'évacuation, premiers secours)
- Assurer l'accueil des nouveaux travailleurs
- Gérer les demandes d'intervention psychosociale, informelles et formelles, les cas de violence, de harcèlement moral ou sexuel, etc.

Communication
formation information
sensibilisation

- Offrir une écoute de qualité et une information sur les risques psycho-sociaux
- Participer à la rédaction et à la diffusion des outils de sensibilisation du bien-être au travail
- Participer à la formation des travailleurs
- Maintenir ses propres connaissances et être attentif aux règles de sécurité

Contrôle

- Veiller à ce que les contrôles périodiques et réglementaires de la sécurité technique (installations électriques, machines et risques d'incendie) soient effectués
- Analyser et mettre en place les actions correctives proposées

Rapports

- Rédiger et transmettre les rapports d'analyse de risques à la ligne hiérarchique
- Rédiger les fiches d'accident et les rapports circonstanciés
- Rédiger le rapport annuel du service interne de prévention et de protection au travail et le garder à disposition, pour répondre à un contrôle éventuel

Contrôle

En ce qui concerne les contrôles, le 24 juillet 2023, nous avons reçu la visite du service externe pour la prévention et la protection au travail (SEPPT), conformément à nos obligations légales.

Cette inspection vise à garantir la santé, la sécurité et le bien-être de tous les membres du personnel du Castia lors de l'exécution de leurs tâches.

À la suite de cette visite, un rapport détaillé nous a été transmis, mettant en lumière différents points d'attention à améliorer pour assurer la sécurité et le bien-être de nos travailleurs. Nous avons entamé d'emblée diverses actions, notamment :

- La rédaction d'un Plan Interne d'Urgences (PIU)
- La préparation à l'organisation d'exercices d'évacuation et la détermination des rôles en cas d'incendie, pour les réaliser en 2024
- La création de fiches réflexes
- L'analyse des risques par poste de travail

- L'analyse des causes des accidents et incidents de travail pour prendre des mesures préventives
- Et d'autres mesures nécessaires pour assurer un environnement de travail sûr et sain, à développer en 2024

Toutes ces actions démontrent notre volonté à améliorer la sécurité et le bien-être de nos employés. Nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux recommandations du rapport et maintenir les normes les plus élevées en matière de sécurité au travail.

Nous avons ainsi partagé un Powerpoint avec les membres de l'équipe, lors de la réunion commune du 16 novembre 2023, afin d'aborder deux notions importantes : le rôle essentiel d'un conseiller en prévention et la préparation nécessaire à la réalisation de l'exercice d'évacuation. Ce Powerpoint a permis d'expliquer la procédure à suivre lors de cet exercice et de détailler les étapes et les actions à entreprendre, pour en assurer une meilleure compréhension.

Un protocole d'évacuation a également été remis à chacune des personnes, afin qu'elle puisse se préparer et savoir que faire exactement le jour de l'exercice.

Visite médicale

Cette année, la visite médicale pour les membres du personnel a eu lieu le 16/11/2023.

7. LOCAUX

Dans notre institution, les bâtiments forment un L, avec les deux unités de vie situées dans l'aile droite. Chaque groupe dispose de son propre espace extérieur.

L'aile gauche

Elle abrite les bureaux administratifs, les locaux usuels des groupes et deux kots de pré-autonomie. Au rez-de-chaussée se trouvent le bureau du directeur, les deux kots, une pièce réservée aux visites familiales, ainsi que la cuisine et des espaces de stockage. Le premier étage comprend les bureaux des coordinateurs, de la psychologue, de la secrétaire de direction, de l'aide-comptable et de l'assistant social, ainsi que des sanitaires séparés pour le personnel et les jeunes en pré-autonomie.

Au deuxième étage se situent des espaces de stockage et le local bien-être.

L'aile droite

Cette aile commence avec les locaux du groupe Olivier, comprenant une grande salle, des chambres pour les garçons au premier étage et les filles au deuxième, ainsi que des espaces communs et des sanitaires. Le groupe Castia occupe également l'aile droite, avec des vestiaires, des chambres pour les garçons et les filles, réparties sur les premier et deuxième étages, ainsi que des espaces communs et des sanitaires. Les aménagements extérieurs comprennent un jardin avec des équipements pour les enfants, un module de jeux dans la cour du groupe Olivier, des panneaux de basket et des buts de football dans la cour du groupe Castia.



1. Grille d'entrée principale



2. Bâtiment administratif et pré-kots



3. Bâtiment Olivier, salle de vie

Périmètre du Castia Notre-Dame



4. Bâtiment Olivier

5. Bâtiment Groupe Castia (1)



6. Bâtiment Groupe Castia 2 (au dos du bâtiment Castia 1)

8. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

À travers ce rapport d'activités, nous souhaitons partager avec vous les difficultés que nous rencontrons actuellement à ce sujet, au sein de notre institution. Comme indiqué dans notre rapport précédent, nous avons entrepris des démarches pour la construction d'une annexe destinée à désengorger nos espaces de vie et à améliorer l'accueil des familles. Malheureusement, malgré nos efforts, les travaux de construction de cette annexe n'ont pas encore commencé. Il y a deux ans, un ancien bâtiment appelé 'salle de classe' a été démoli, en vue de cette nouvelle construction. Cependant, des accords budgétaires sont toujours en cours avec le propriétaire autour d'un projet définitif. Cette situation pose des problèmes de stockage et de gestion de notre espace de travail, mais nous avons l'espoir d trouver une issue favorable en 2024.

Durant l'année 2023, des démarches ont été menées à bien :

- ❖ En application d'une décision du gouvernement, l'administration générale de l'aide à la jeunesse a proposé à l'ensemble des structures scolaires et non-scolaires d'adhérer à une centrale d'achats énergie, à partir de 2023. Le Castia y a répondu positivement. Nous devrions en faire partie dès la fin de notre contrat fixe en 2024 si les conditions restent intéressantes.
- ❖ Notre service est conforme au niveau de l'électricité pour les cinq années à venir.
- ❖ L'inspection des extincteurs a reçu un avis également favorable.
- ❖ À la suite d'une désolidarisation d'une partie de la corniche au niveau du bâtiment administratif, la société Gilbert est intervenue du 22/08 au 30/08 pour la restaurer.

Par ailleurs, il faut prévoir le remplacement de l'ensemble du revêtement de la plateforme de la toiture Olivier.

8.1 'Annexe' : adaptation du projet du nouveau bâtiment

La nouvelle construction nommée 'Annexe' comportera des changements par rapport à notre projet initial que nous vous explicitons ci-dessous.

À l'origine, le rez-de-chaussée du bâtiment à construire était conçu pour accueillir dans une salle polyvalente les familles et les partenaires, y tenir les entretiens d'admission, l'école des devoirs et les réunions d'équipe. Il devait également comprendre un espace consacré à notre ouvrier de maintenance, tout ceci afin de désengorger les lieux de vie actuels. Au premier étage, nous projetions de réaliser deux salles avec cloison amovible, destinées aux activités des jeunes et à l'organisation de moments conviviaux. Enfin, des caves étaient également prévues.

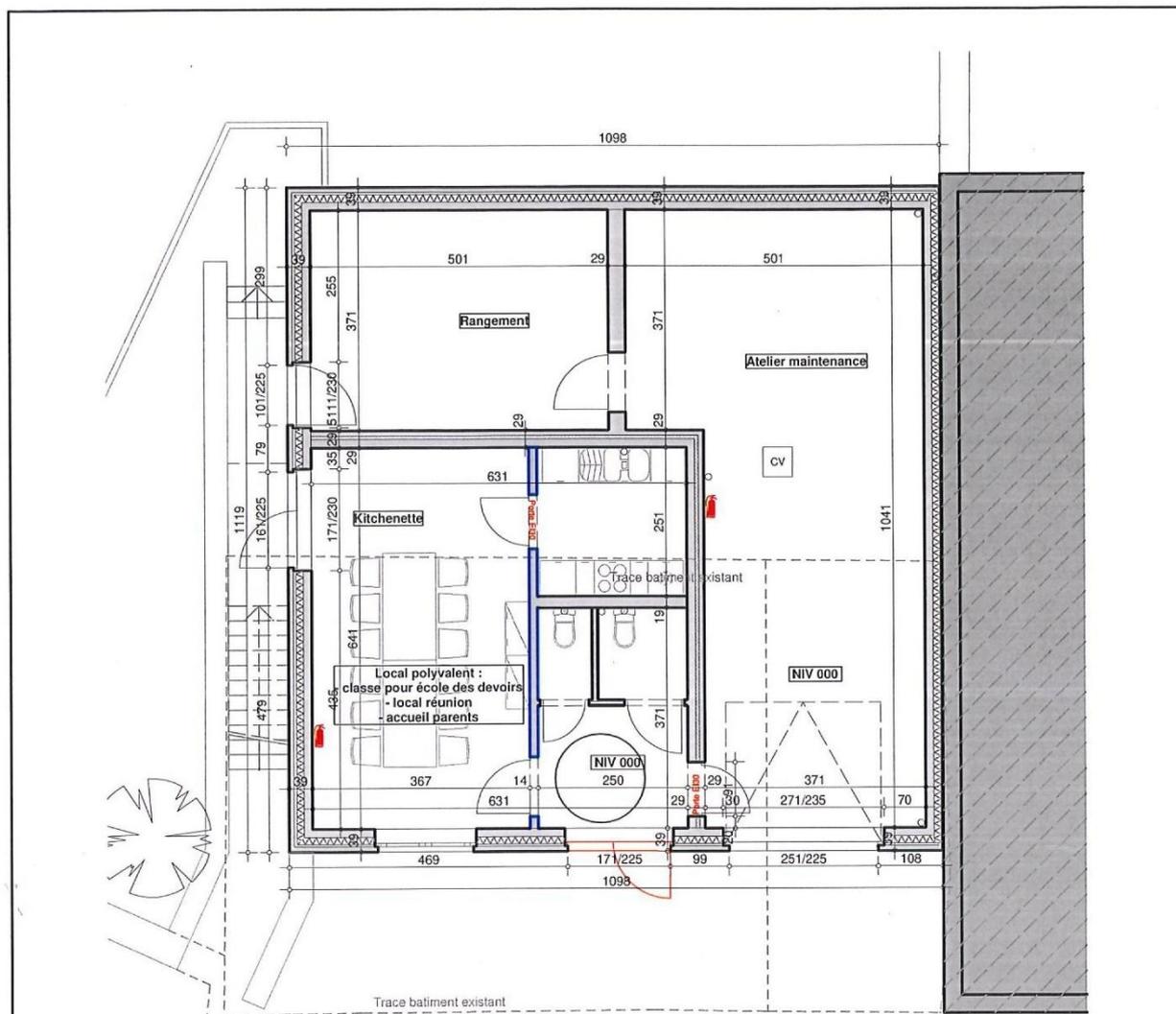
Cependant, en raison de l'augmentation des coûts évoquée plus haut, nous avons dû revoir notre projet initial et l'architecte en charge du projet a redessiné les plans, pour enlever les caves et inclure les deux pré-kots actuels au premier étage. Une fois la construction terminée, l'espace des anciens pré-kots sera libéré et nous permettra de l'aménager en espaces d'activités, tant attendus par les enfants.

En résumé, le projet se ferait en deux phases :

Phase 1 : Construction d'un rez-de-chaussée et de deux logements à l'étage (comme prévu à l'origine pour cette annexe), ce qui signifie en revanche que le premier étage initialement destiné aux activités est supprimé.

Phase 2 : En compensation, effectuer des travaux dans le bâtiment administratif, visant à créer un grand local à la place des deux pré-kots pour y assurer le suivi scolaire et des activités, mais également à remplacer les sanitaires du 1er étage par un bureau.

8.2 Les nouveaux plans



Vue en Plan REZ
éch. : 1/100

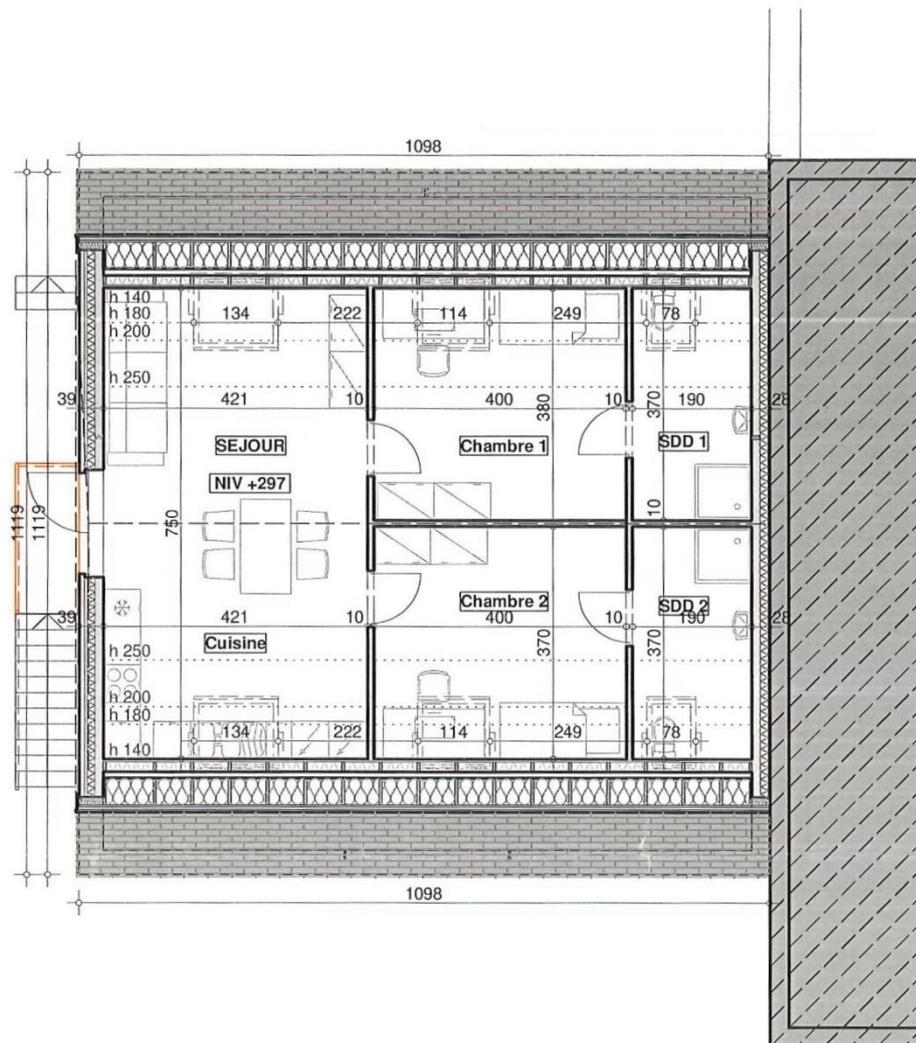
20/04/24 - AP 04

Références	Maitre d'ouvrage :	ENVOLE TOI asbl - site LE CASTIA	Projet D
	Travaux :	AP 04 D - Construction d'un atelier, d'un local polyvalent et d'un logement collectif	
	Sur un terrain sis à	5621 HANZINELLE, rue Tombu n° 173	

Thomas DE BUYSSER
Place Joseph Meunier, 16
5640 METTET

Architecte
GSM : 0477/43.08.71
Email : thomas.debuysse@ardebe.be

Les mesures sont à vérifier par l'entrepreneur et les remarques éventuelles à adresser à l'architecte.
Les plans restent la propriété intellectuelle de l'architecte. Toute reproduction, même partielle, en est interdite sans son autorisation



Vue en Plan 1er ETAGE
éch. : 1/100

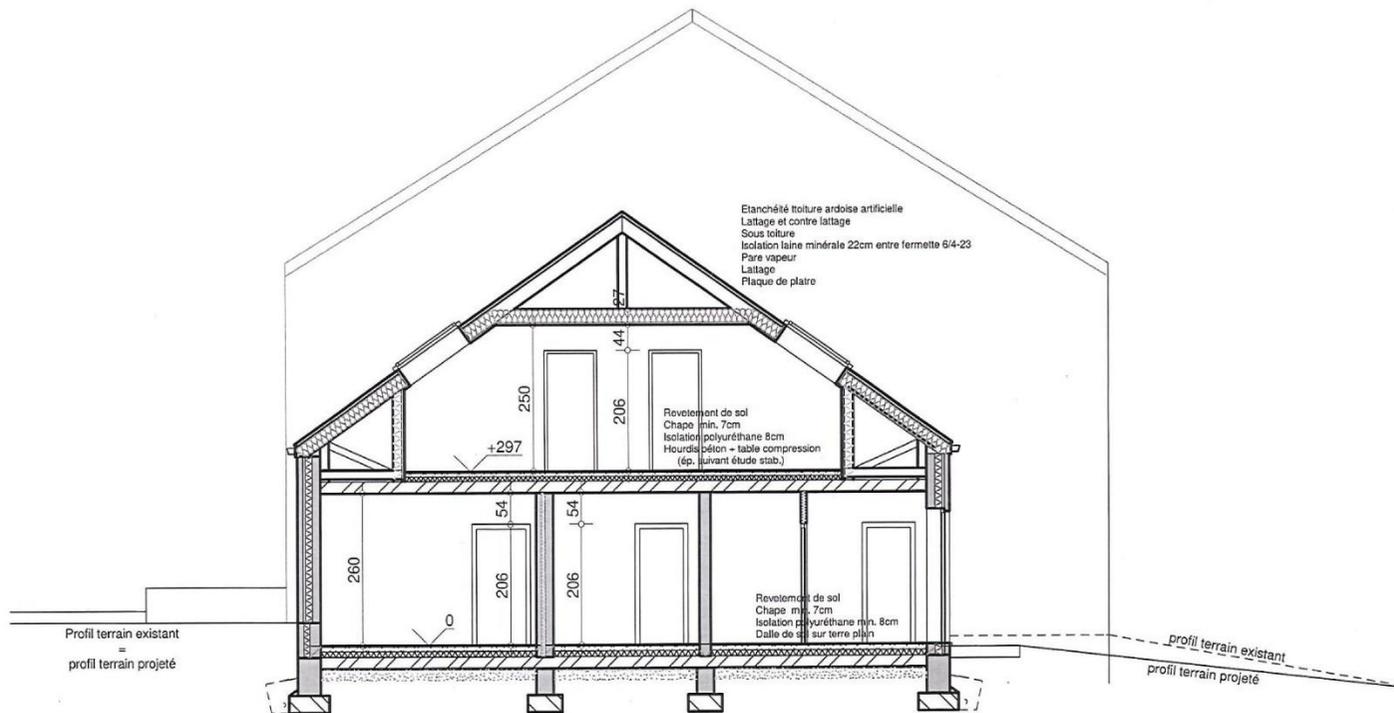
20/04/24 - AP 04

Références	Maître d'ouvrage :	ENVOLE TOI asbl - site LE CASTIA	Projet D
	Travaux :	AP 04 D - Construction d'un atelier, d'un local polyvalent et d'un logement collectif	
	Sur un terrain sis à	5621 HANZINELLE, rue Tombu n° 173	

Thomas DE BUYSSER
Place Joseph Meunier, 16
5640 METTET

Architecte
GSM : 0477/43.08.71
Email : thomas.debuysse@ardebe.be

Les mesures sont à vérifier par l'entrepreneur et les remarques éventuelles à adresser à l'architecte.
Les plans restent la propriété intellectuelle de l'architecte. Toute reproduction, même partielle, en est interdite sans son autorisation



COUPE A-A
éch. : 1/100

20/04/24 - AP 04

Références	Maître d'ouvrage :	ENVOLE TOI asbl - site LE CASTIA	Projet D
	Travaux :	AP 04 D - Construction d'un atelier, d'un local polyvalent et d'un logement collectif	
	Sur un terrain sis à	5621 HANZINELLE, rue Tombu n° 173	

Thomas DE BUYSSER
Place Joseph Meunier, 16
5640 METTET

Architecte
GSM : 0477/43.08.71
Email : thomas.debuysse@ardebe.be

Les mesures sont à vérifier par l'entrepreneur et les remarques éventuelles à adresser à l'architecte.
Les plans restent la propriété intellectuelle de l'architecte. Toute reproduction, même partielle, en est interdite sans son autorisation

Merci